

Questions orales

La fermeture de cette mine suit de près l'annonce de la perte de 350 emplois aux établissements de la Iron Ore Company of Canada, à Labrador City, et de la perte de 2,100 emplois à l'usine de carton de revêtement à Terre-Neuve. Quand le ministre pourra-t-il rencontrer la direction du Syndicat international des mineurs unis d'Amérique pour discuter de cette très grave situation?

L'hon. John C. Munro (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, je remercie le député de m'avoir donné préavis de sa question. J'ai en outre reçu moi-même un télégramme de M. William Marsh, président du Syndicat international des mineurs unis d'Amérique. Je suis certainement prêt à le rencontrer le plus tôt possible. Mon cabinet est en train de communiquer avec lui pour l'en aviser. J'accepterais volontiers que le député de Cape Breton-The Sydneys et d'autres députés participent à cette rencontre s'ils le désirent.

* * *

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE**DEMANDE D'INITIATIVES GOUVERNEMENTALES POUR ÉVITER LA FERMETURE D'UNE MINE DANS L'ÎLE DU CAP-BRETON**

M. Robert Muir (Cape Breton-The Sydneys): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Expansion économique régionale qui est chargé de la Société de développement du Cap-Breton. Est-il prêt à rencontrer le plus tôt possible les Mineurs unis d'Amérique pour voir s'il n'y a pas moyen de continuer à exploiter cette mine? Il y a environ 300 emplois en jeu. Dieu sait ce que ces mineurs deviendront. La situation est très grave. Chaque jour nous entendons parler de chômage et de mises à pied. Le ministre acceptera-t-il de s'entretenir demain avec les représentants du syndicat? Ils viendront à Ottawa demain ou dimanche et ils le rencontreront, s'il le désire.

L'hon. Marcel Lessard (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, contrairement à ce que le député semble dire, on n'a pas décidé de fermer la mine à proprement parler. Les mineurs ne seront pas congédiés. Le député ne l'ignore pas, c'est avant tout une question de sécurité et il y a aussi le prix de revient très élevé du système actuellement utilisé pour extraire le charbon de la nouvelle mine Prince. On envisage d'adopter un autre système. Nous allons certainement essayer de trouver un autre moyen d'extraire le charbon. Nous devons peut-être aller plus profond et mettre au point un système plus sécuritaire et moins coûteux.

Avec le système actuel, il revient très cher de respecter les normes de sécurité et l'opération n'est donc pas rentable. Nous voulons conserver tous les travailleurs. Ils ne feront pas nécessairement le même travail que maintenant. Si j'ai bien compris, ils conserveront tous leur emploi, mais feront des travaux différents à des endroits différents pendant quelque temps, jusqu'à ce que les difficultés que pose actuellement le système de piliers et de murs aient été résolues.

[M. Muir.]

[Français]

ON DEMANDE OÙ EN SONT LES NÉGOCIATIONS RELATIVES À L'EXPANSION TOURISTIQUE DU QUÉBEC

M. Alexandre Cyr (Gaspé): Monsieur le président, ma question s'adresse à l'honorable ministre de l'Expansion économique régionale. L'honorable ministre a reçu de nombreuses instances de députés à l'effet de mettre en place un programme pour stimuler l'industrie touristique au Québec et tout particulièrement en Gaspésie. Pourrait-il dire à la Chambre s'il continue toujours à négocier avec la province de Québec en vue de signer une entente auxiliaire pour l'expansion touristique de cette province et tout particulièrement pour la Gaspésie?

L'hon. Marcel Lessard (ministre de l'Expansion économique régionale): Oui, monsieur le président. En effet nous sommes toujours à négocier cette entente, et comme je l'ai indiqué il y a déjà quelques semaines lors de mon passage à Québec, nous espérons être en mesure prochainement de terminer les négociations et de ratifier cette entente qui sera très importante, comme les honorables députés le savent déjà, plusieurs parmi eux ayant été consultés et informés jusqu'à un certain point des possibilités qui pourront être réalisées grâce à cette proposition. J'espère donc que nous pourrions effectivement signer cette entente au cours des prochaines semaines.

* * *

[Traduction]

LA SÉCURITÉ NATIONALE**LES CITOYENS SOVIÉTIQUES SE LIVRANT À L'ESPIONNAGE AU CANADA—LES MESURES PRÉVENTIVES PRISES PAR LE GOUVERNEMENT**

M. Bill Jarvis (Perth-Wilmot): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au solliciteur général qui a confirmé hier l'exactitude de certaines déclarations concernant l'espionnage au Canada. D'après une déclaration en ce sens faite à la Chambre le 21 février, 28 des 61 fonctionnaires soviétiques au Canada se livreraient à l'espionnage. Bien sûr, 13 d'entre eux ont été expulsés. Au sujet des autres qui prétend-on, continuent d'exercer leur activité d'agents de renseignements au Canada, le solliciteur général peut-il dire à la Chambre depuis combien de temps lui-même ou son prédécesseur sont au courant de la chose et quelles mesures ont été prises à ce sujet?

L'hon. J.-J. Blais (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, la situation n'a pas changé. Les événements qui se sont produits hier ne changent rien aux réponses que j'ai déjà faites. Je suis persuadé que le député comprend que les question touchant la sécurité nationale ne peuvent être commentées publiquement maintenant pas plus qu'elles ne pouvaient l'être hier ou avant-hier.

● (1142)

Je regrette d'avoir eu à procéder de la façon donc je l'ai fait hier, parce que cela même était mauvais pour la sécurité nationale. J'ai agi de la sorte pour aider le député de Leeds. Je ne vais certainement pas faire de commentaires sur la question que le député vient de me poser.